

**PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2025 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ SIS AU 310, RUE DE L'ÉGLISE À DONNACONA ET PRÉSIDÉE PAR MADAME ISABELLE PAQUET, PRÉSIDENTE.**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1  
Madame Julie Fortin, membre-parent, district 2 (présence virtuelle)  
Monsieur Alexis Labranche, membre-parent district 3  
Madame Carolyn Goulet, membre-parent, district 4

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1  
Monsieur Nelson Bédard, membre de la communauté, profil 3 (présence virtuelle)  
Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

Madame Dominique Chabot, enseignante  
Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien (présence virtuelle)  
Madame Nathalie Morin, directrice d'établissement  
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

**MEMBRES ABSENTS**

Madame Katy Grandbois, membre-parent, district 5  
Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2  
Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4

**SONT INVITÉS :**

Madame Laurie L'Hérault, directrice générale  
Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint  
Madame Marie-Claude Gignac, directrice du secrétariat général, du traitement des plaintes et des archives  
Madame Guylaine Allard, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire  
Madame Marie-Andrée Couillard, directrice des services éducatifs complémentaires  
Madame Émilie Frenette, directrice des services éducatifs  
Monsieur Sébastien Gilbert, directeur du Service des ressources humaines

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

La réunion est ouverte à 18 h 32 sous la présidence de Mme Isabelle Paquet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Un point est ajouté, soit :

17.1 – Inauguration à l'école du Perce-Neige

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour avec l'ajout proposé.

## 3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

**ADOPTER** le procès-verbal du 12 novembre 2025, tel que présenté;

**DISPENSER** la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

## 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

## 6. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans le but de favoriser une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations concrètes des établissements scolaires, chaque séance du conseil comprend la présentation d'un sujet ou d'un dossier issu des écoles ou des services, mettant en lumière une réussite. Ce moment privilégié permet de donner de la visibilité à ces initiatives et de renforcer le sens des grandes orientations adoptées par le conseil d'administration au fil du temps. Les réalisations suivantes sont présentées :

- **École de la Saumonière - Récipiendaire du Prix École Performante de la Régie Verte au niveau du développement durable**

M. Jacques Moffette informe les membres de l'obtention du prix École Performante 2025 de la Régie verte pour l'école de la Saumonière.

- **École secondaire de Saint-Marc – Inauguration du Complexe sportif Promutuel Assurance**

Mme L'Hérault informe les membres de l'inauguration du Complexe sportif Promutuel Assurance qui s'est déroulée le 21 novembre dernier.

Il est mentionné que cet événement a permis de célébrer bien plus qu'une infrastructure, mais un symbole de notre engagement commun envers nos jeunes : envers leur santé, leur passion, leur esprit d'équipe et, bien sûr, leur réussite. Cette inauguration a eu lieu en présence de tous nos précieux collaborateurs, dont l'appui financier et administratif a été essentiel : la communauté, les parents, les organismes locaux, nos partenaires sportifs, qui ont contribué avec une générosité et une conviction exemplaires; ainsi que les architectes, les entrepreneurs, les employés de l'école, et tous celles et ceux qui ont travaillé avec rigueur, cœur et persévérance. Un communiqué de presse a été publié à cet effet.

- **École de la Morelle - Une démarche collaborative autour des cibles d'apprentissage**

M. Moffette indique que l'équipe d'enseignantes de l'école de la Morelle de Saint-Ubalde poursuit son engagement dans le développement de pratiques collaboratives fortes. L'école s'approche étroitement du fonctionnement d'une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) et travaille activement à l'élaboration de cibles communes en écriture pour soutenir la progression de tous leurs élèves. Ensemble, les enseignantes ont pris le temps d'analyser leurs pratiques, de réfléchir aux besoins de leurs élèves et d'harmoniser leurs attentes afin d'offrir un parcours plus cohérent, stimulant et porteur de sens.

Dans le cadre d'un projet de développement pédagogique, l'équipe du primaire s'engagera également dans la création d'outils d'évaluation qui permettront de constater, de manière précise et cohérente, l'évolution des élèves en lien avec les cibles déterminées.

- **École Saint-Charles de Grondines - Fabrique culturelle – La Fabrique à zines**

M. Moffette informe les membres que Mme Karine Gosselin, artiste en sérigraphie de Grondines, était en résidence en 2024-2025 pour le projet l'École accueille un artiste à Saint-Charles-de-Grondines. Le projet a réuni l'école dans la production de Zines (petits livres fabriqués de façon artisanale). Tout au long de ce processus créatif, les élèves ont découvert différentes techniques de réalisation. Les élèves ont été emballés par ce projet où la créativité était à l'honneur. En plus de toucher leur côté créatif, les élèves travaillaient leur organisation, la lecture et l'écriture.

Télé-Québec a produit une capsule pour la Fabrique Culturelle. Elle a été finalisée cet automne et est disponible en ligne depuis le 21 novembre 2025.

- **Centre de Formation de Portneuf- Mini-Olympiades de la FP**

Mme L'Hérault informe les membres de la tenue le 27 novembre dernier, au Centre de formation de Portneuf, des traditionnelles Mini olympiades de la formation professionnelle (FP). L'événement a permis cette année à 70 élèves en provenance du secteur des jeunes et de la formation générale aux adultes de se familiariser avec la FP. Les équipes devaient s'affronter lors des défis en lien avec les métiers liés aux programmes d'études professionnelles offerts au centre. Les compétitions se sont déroulées dans le plaisir et la bonne humeur et les activités se sont conclues avec la remise des médailles.

## 7. LUMIÈRE SUR NOTRE ÉQUIPE

Dans le but de faire connaître les services offerts au sein de notre centre de services scolaire, de valoriser le travail remarquable de nos employés et de mettre en lumière la richesse du réseau de l'éducation, la direction générale poursuit l'initiative : « Lumière sur notre équipe ». Ce moment privilégié vise à souligner l'engagement, le professionnalisme et la passion de celles et ceux qui, chaque jour, font une différence dans la vie des élèves.

- Madame Laurie L'Hérault rappelle que le CSS évolue dans un environnement volatile, complexe et ambigu, qui représente un défi constant à maîtriser. Elle mentionne que, malgré des turbulences, les directions de services maintiennent le cap avec rigueur et détermination et que les responsabilités sont partagées entre les différents dossiers, et la pression demeure présente. Elle mentionne également que les directions d'établissement doivent composer avec cette réalité, tout en gardant le cap sur le PEVR.

La direction générale ajoute que tous les membres de l'organisation travaillent avec engagement pour assurer la réussite de nos élèves. Le 4 décembre dernier, la Journée des cadres scolaires a été soulignée, mettant en lumière leur leadership partagé, leur ouverture, leur créativité et leur engagement. Malgré les défis, ces leaders poursuivent leur développement et leur apprentissage.

La direction générale et la direction générale adjointe se disent privilégiées de collaborer avec une équipe aussi dévouée.

## 8. LUMIÈRE SUR NOS DONNÉES

Le Ministère a mis en ligne le *Tableau de bord de l'éducation* destiné au grand public sur le site [quebec.ca](http://quebec.ca). Ce tableau de bord est un outil évolutif qui regroupe les données les plus récentes disponibles en matière d'éducation, ce qui permet aux citoyennes et citoyens de visualiser la performance du réseau.

## 9. RADAR STRATÉGIQUE : ACTUALITÉS DU MONDE DE L'ÉDUCATION

Afin de soutenir les membres du conseil d'administration dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités, la direction générale propose l'ajout du nouveau point Radar stratégique – Actualités du monde de l'éducation. Ce point statutaire vise à offrir un survol succinct et pertinent de l'actualité touchant le secteur

de l'éducation, en mettant en lumière les faits saillants et les enjeux susceptibles d'influencer notre organisation. Présenté sous forme d'un document synthèse, il permet une lecture rapide et efficace des principaux dossiers en cours.

Cet outil, à vocation informative et à portée administrative, est destiné aux séances préparatoires et aux comités statutaires du conseil. Il ne fera pas l'objet d'une présentation en séance publique, mais sera déposé dans l'espace TEAMS du conseil d'administration afin d'en faciliter l'accès. Par cette initiative, la direction générale souhaite répondre aux besoins d'information stratégique des administrateurs, en leur fournissant un éclairage régulier sur l'environnement externe dans lequel évolue notre centre de services scolaire.

Mme L'Hérault informe les membres des éléments suivants :

- **Projet de loi 94 Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives** : Adopté le 30 octobre 2025, ce projet de loi marque une étape importante dans la volonté gouvernementale de renforcer la laïcité dans le réseau scolaire québécois. Il s'inscrit dans une série de mesures visant à assurer la neutralité religieuse et linguistique des établissements publics. Le ministère a présenté les nouveaux encadrements aux gestionnaires du réseau le 21 novembre dernier.
- **Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation** : Du 17 au 21 novembre 2025, s'est tenue la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation, une occasion de reconnaître et de valoriser leur rôle essentiel dans la réussite des élèves et le bon fonctionnement des établissements scolaires.
- **Mutualisation des ressources** : Une rencontre a eu lieu avec le ministère de l'Éducation, en présence des directions générales et des directeurs de services afin de définir la concept de mutualisation des ressources.

## 10. RAPPORT ANNUEL DU CSS 2024-2025

Une présentation du rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire de Portneuf est effectuée par les différentes directions de services, et ce, tel que prévu à l'article 12 du Règlement de délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de Portneuf. Ce dernier sera déposé sur le site du CSSP et une copie sera acheminée au ministère.

En réponse à un questionnement à la suite de la présentation du rapport annuel, Mme L'Hérault précise qu'en prévision du nouveau PEVR et des actions à venir, les membres du CA seront invités à collaborer avec le comité de direction afin de travailler sur la définition des valeurs du centre de services scolaire.

## 11. CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES 2026-2027

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

**D'ADOPTER** la politique sur les critères d'inscription des élèves pour l'année 2026-2027.

## **12. CALENDRIER SCOLAIRE DES JEUNES 2026-2027**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2026-2027 tel que proposé.

Il est précisé que des élections auront lieu le 5 octobre 2026. Aussi, il est mentionné que des préoccupations ont été soulevées de la part du comité de parents en lien avec l'ouverture des camps de jour dans la semaine du 21 juin 2026. Pour prévenir cette situation, les écoles collaborent avec les municipalités. Par ailleurs, lors des journées pédagogiques, il est mentionné que le service de garde pourrait être ouvert, selon la décision du conseil d'établissement.

## **13. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2025 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

### **Processus de désignation des membres du CA pour les postes vacants au 1er juillet 2026**

Les membres sont informés du processus de désignation des membres du conseil d'administration en prévision des neuf (9) postes vacants au 1er juillet 2026. Les postes qui seront en fin de mandat au 30 juin 2026 ont également été présentés.

### **Suivi – Remplacement du membre du personnel professionnel**

Les membres sont informés de la situation concernant le remplacement du membre du personnel professionnel au sein du conseil d'administration. À ce jour, parmi les membres du personnel professionnel siégeant sur un conseil d'établissement (CÉ), aucun candidat n'a présenté sa candidature pour occuper le poste vacant. Après vérification, il est mentionné qu'aucun membre du personnel professionnel ne faisant pas partie d'un conseil d'établissement ne peut siéger au conseil d'administration.

### **Suivi – Planification de la mise en œuvre des pistes d'amélioration identifiées lors de l'évaluation de juin 2025 (note biographique des membres du CA)**

À la suite de l'analyse de l'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration réalisée en juin dernier, un suivi est effectué afin de planifier la mise en œuvre des pistes d'amélioration identifiées,

dans une perspective d'amélioration continue. Chaque administrateur sera invité à compléter une note biographique. Un formulaire électronique sera conçu à partir des éléments présentés.

#### **Formation des membres du CA - Rapport de progression novembre 2025**

Le rapport de progression de la formation obligatoire à effectuer par les membres du CA a été présenté lors de la rencontre du comité.

#### **14. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 3 décembre 2025 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

#### **Affectation des surplus aux établissements**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**D'ADOPTER** la proposition du C.R.R., soit l'affectation des surplus et/ou déficits aux établissements les ayant générés, sous réserve d'une récupération par le MÉQ, tel que proposé.

#### **Régime rétrospectif CNESST – Choix de limite**

**ATTENDU** l'article 129 de la délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de Portneuf;

**ATTENDU QUE** la recommandation à l'entreprise assujettie au mode de tarification rétrospectif de la CNESST quant au choix de limite optimal doit être faite en fonction des 10 options offertes par la CNESST;

**ATTENDU QUE** tout employeur assujetti à ce régime doit faire un choix de limite par lésion avant le 15 décembre de chaque année;

**ATTENDU** l'analyse effectuée par des actuaires et l'étude réalisée par TÉLUS Santé.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le choix de limite 9 par réclamation en vertu du régime rétrospectif du centre de services des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail par TÉLUS Santé pour l'année 2026.

#### **15. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 8 décembre 2025 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité des ressources humaines, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue. Des suivis sont effectués en lien avec les points suivants :

#### **Suivi - Dossier des effectifs en heures rémunérées 2024-2025 et 2025-2026**

Un rappel aux membres a été effectué en lien avec les paramètres de la nouvelle mesure d'ajustement budgétaire, notamment sur l'importance de respecter la cible fixée en matière d'heures rémunérées. Cette mesure vise à encadrer la croissance des heures rémunérées au sein de chaque organisme scolaire.

#### **Analyse de la structure RF et RH**

Dans un contexte où les exigences ministérielles se multiplient, les membres ont été informés des démarches entreprises afin de renforcer notre capacité à soutenir les équipes et à répondre aux défis croissants.

#### **Bilan du dossier reconnaissance du personnel**

Dans le cadre de la démarche engagée sur la reconnaissance au travail, les membres ont été informés des démarches visant à identifier les freins, les leviers et les pistes d'action susceptibles de renforcer la culture de reconnaissance au sein de notre organisation.

#### **Échéancier – plans d'effectifs**

En prévision de la prochaine année scolaire, l'échéancier des opérations concernant l'élaboration du plan d'effectifs 2026-2027 a été présenté aux membres du comité.

#### **Suivi plan d'effectifs des cadres 2025-2026**

Un suivi a été effectué relativement aux plans d'effectifs des cadres pour l'année en cours.

#### **Politique de gestion du personnel cadre**

En vue de la révision de la Politique de gestion du personnel-cadre, une rencontre a été planifiée pour les membres du comité.

#### **Suivi dossier RH**

Un suivi relativement aux dossiers des ressources humaines a été effectué.

## **16. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE**

Aucune

## 17. AUTRES SUJETS

**17.1. Inauguration de l'agrandissement à l'école du Perce-Neige** – Les membres sont informés de la tenue de l'inauguration à l'école du Perce-Neige le 15 janvier prochain. Des félicitations sont adressées à Mme Geneviève Pagé pour l'organisation de la cérémonie à venir. Les membres du CA sont invités à cette inauguration.

## 18. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le 18 février 2026.

## 19. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 50.

## 20. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Isabelle Paquet  
Présidente



Marie-Claude Gignac  
Secrétaire générale